



Forêt Privée
SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS DU VAR

Membre de la Fédération Nationale des Forestiers Privés

Siège Social : Maison de la Forêt. Quartier des Lauves 83340 LE LUC EN PROVENCE

COMMUNIQUÉ

Le Luc-en-Provence, 22 mai 2012

Frédéric-Georges Roux est élu Président du Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var et succède à Louis Valentin qui lui cède la place au terme de 30 années de mandat

En clôturant l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var qui s'est tenue à Seillans le 15 mai 2012, le Président Louis Valentin, 86 ans, a confirmé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat et que, tout en restant administrateur, il avait décidé de passer la main à un plus jeune. Une longue et chaleureuse « standing ovation » a alors témoigné de l'attachement des adhérents à la manière exceptionnelle avec laquelle il a dirigé le Syndicat pendant plus de 30 années.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration s'est réuni le 15 mai 2012 au siège social du Syndicat, situé à la Maison de la Forêt, quartier des Lauves, au Luc-en-Provence et a élu Frédéric-Georges Roux à la Présidence du Syndicat avant de procéder à l'élection des vice-présidents et à la composition du nouveau bureau ainsi constitué :

- Frédéric-Georges Roux, Président
- Michel Dard, Premier Vice-président
- Christian Mercier, Vice-président et Trésorier
- Françoise Binet, Vice-présidente et Secrétaire
- Louis Valentin, Président honoraire

À cette occasion, Frédéric-Georges Roux, 68 ans, polytechnicien, ancien dirigeant d'entreprises, retraité, forestier à Carnoules, administrateur du Syndicat depuis plusieurs années a déclaré « *Je tiens tout d'abord à rendre hommage à Louis Valentin, un prédécesseur d'exception, et à le remercier au nom de tous, non seulement pour ce qu'il a fait pendant 30 ans pour le Syndicat et la forêt varoise, mais surtout pour le soutien à venir dont il m'a assuré et dont j'aurai grand besoin pour poursuivre, sans nul doute avec un style différent, mais avec autant de motivation et de passion, nos actions au service de nos adhérents et de la forêt avec une équipe dynamique, compétente totalement impliquée. Nos deux principales priorités, la défense et la valorisation de la forêt privée, s'inscrivent dans un contexte de développement durable, dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et des populations qui nous entourent* ».

La forêt couvre 62 % de la surface du Var et en fait l'un des deux premiers départements forestiers métropolitains. 82 % de cette forêt varoise, soit de l'ordre de 300.000 hectares, appartiennent à des propriétaires privés qui la gèrent de façon durable, contribuant ainsi au stockage du carbone, à la restitution d'oxygène, au filtrage de l'eau, à la protection des espèces animales et végétales.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au secrétariat du Syndicat.